



Doc. 12895
23 avril 2012

Vies perdues en Méditerranée: qui est responsable ?

Amendement¹ n° 11

M. José María BENEYTO, Espagne, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 6, remplacer les mots « Ce drame fait ressortir tout un inventaire de défaillances. » par les mots suivants :

« L'on peut tirer de ces faits les conclusions suivantes. »

Déposé par:

BENEYTO José María, Espagne, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
ALONSO José Antonio, Espagne, SOC
CONDE Agustín, Espagne, PPE/DC
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
MUÑOZ-ALONSO Alejandro, Espagne, PPE/DC
PARERA Eva, Espagne, PPE/DC
SORAVILLA Roberto, Espagne, PPE/DC

1. 2012 - Deuxième partie de session

